

## Compte-rendu du conseil d'école de Veuzain-sur-Loire du mardi 8 mars 2022 à 18h00

### Présents:

M. David BARRÉ, directeur de l'école élémentaire,  
M. Gwendal ARNOULT, coordinateur enfance-jeunesse,  
Mme Sarah GUESDON, adjointe au maire en charge de la vie scolaire,  
Mmes et MM. : Cédric BERNARD, Valérie BURY, Juliette CASSABÉ, Vicky FLEURY, Sandrine MEUNIER, Sarah PRÉJEAN, Isabelle PRESVÔTS, Didier SANJEU et Anthony THENAISY enseignants,  
Mme Laura RIVIERE, enseignante coordonnatrice du dispositif ULIS  
Mmes et MM. : Laëtitia BONNEAU, Marie BOTCAZOU, Cécile DRAULT, Sébastien DUPONT, Virginie FRESNEAU, Charline GASNIER, Delphine POMMIER et Florence RABIN représentants des parents d'élèves,  
Mme Caroline VERON, présidente de l'AAPEO.

### Absents excusés :

M. Éric LÉPINARD, Inspecteur de l'éducation nationale,  
M. Dominique FADUILHE, enseignant spécialisé à dominante pédagogique (RASED) (autre conseil d'école)  
Mme Julie CANITROT, psychologue scolaire.

### École maternelle publique

Tél. 02 54 51 20 53  
ecm-onzain  
@ac-orleans-tours.fr

9 rue Gustave Marc  
41150 Onzain

### École élémentaire publique

Tél : 02 54 51 20 49  
ec-jacques-prevert-onzain  
@ac-orleans-tours.fr

6 rue Gustave Marc  
41150 Onzain

## 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'école du 21 octobre 2021

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

## 2) Budget de l'école élémentaire

### Fonctionnement

Le budget des fournitures scolaires attribué par la municipalité est de 7 602€ soit 42 € par élève (181 élèves)

#### Répartition :

Fournitures scolaires = 6 602 €

Coût copie = 1 000 €

Subvention coopérative scolaire et projets de classe = 3 965 € (classe de mer + autres projets)

Transport collectif = 2 430 € (soit 270 €/classe)

Matériel pédagogique = 1 080 € (soit 120 €/classe)

Dictionnaires de fin d'année = 1 050 €

Produits pharmaceutiques = 150 €

Intervenant sportif = 2 025 €

**Total = 18 302 €**

### Investissement

Talkiewalkies = 200 €

Meuble classe de Mme BURY = 500€

Table ronde en pierre pour la cour = 800€

Imprimante laser classe ULIS = 500€

PC M. BARRÉ et Mme FLEURY = 3 000€

1 lampe TNI = 400 €

**Total = 5 400 €**

## 3) Projet d'école et sorties éducatives réalisées et projetées :



### Présentation du projet d'école.

Pour rappel, initialement le projet d'école s'étendait de 2015 à 2018 (3 années scolaires). Il a été prolongé sur l'année scolaire 2018/2019. Au regard du contexte sanitaire, durant l'année scolaire 2019/2020, nous n'avons reçu aucune information sur la nécessité de renouveler ce projet.

Il était à renouveler sur l'année 2020/2021.

Dans notre école, il a été finalisé cette année scolaire.

Le projet d'école a été présenté et validé à l'unanimité par l'ensemble des membres du conseil d'école. Voici les axes retenus :

2/4

Axe 1.1 – PRENDRE EN COMPTE LE CONTEXTE GÉNÉRAL DANS LEQUEL SE DÉROULE LA SCOLARITÉ DES ÉLÈVES  
- Favoriser les liaisons intercycles : développer la participation des familles à la vie de l'école notamment par le rôle des représentants élus au conseil d'école

Axe 1.2 – ASSURER L'ACQUISITION DES FONDAMENTAUX  
- Lire : aimer lire

Axe 2.1 - SÉCURISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT

- Installer un climat sécurisant pour réussir : renforcer le dialogue avec les familles

Axe 2.2 - GARANTIR UNE ÉDUCATION BASÉE SUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

- Mettre en œuvre le service de l'école inclusive : garantir la réussite de l'inclusion

Axe 3.1 - PRÉVENIR TOUTE FORME DE HARCÈLEMENT ET DE VIOLENCE

- Plan de prévention : concevoir un plan de prévention qui articule des actions d'élèves et des interventions de partenaires au plus près des problématiques de l'école et des élèves

Axe 3.2 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE

- Les aménagements de l'école : innover dans l'aménagement des espaces de vie

### Sorties éducatives.

La classe de CE2 de M. THENAISY a mené un projet autour de la photo en partenariat avec le Photo Club Onzain. Une exposition s'est tenue du 28 février au 6 mars à la salle Charles de ROSTAING.

La classe de CM1/CM2 de M. SANJEU se rendra **du 21 au 25 mars** à La-Tranche-sur-Mer.

Les classes de CP de Mme BURY et Mme FLEURY se rendront à la ferme de PRUNAY **les 4 et 5 avril**. Un travail sera mené autour des animaux de la ferme, des semis et de la confection du pain.

La classe de CM2 de Mme PRESVÔTS se rendra à la maison de la BD **le lundi 2 mai**.

Les classes de CE1/CE2 de M. BERNARD et Mme PRÉJEAN et de CE2 de M. THENAISY iront à l'aquarium de Touraine et au Clos Lucé **le mardi 17 mai**.

La classe de CM1 de Mme CASSABÉ et la classe de CM2 de Mme PRESVÔTS iront au château de Blois **le jeudi 2 juin**.

Mme CASSABÉ organisera une journée citoyenne **le jeudi 9 juin** avec le Centre de Ressources Pédagogiques sur le Patrimoine Historique de Blois. Les élèves iront sur les traces du livre « L'horloger du roi ».

La classe de CE1/CE2 de M. BERNARD et Mme PRÉJEAN se rendra au Parc des Mées, **le vendredi 17 juin** pour y rencontrer les correspondants en CE1 de la Chaussée-Saint-Victor. L'après-midi s'articulera autour d'une course d'orientation.

Les classes de Mme PRESVÔTS et M. SANJEU ont bénéficié d'une intervention de la SNCF sur la prévention et la citoyenneté **les 1<sup>er</sup> et 3 février**.

La gendarmerie est intervenue dans les classes de Mme PRESVÔTS et M. SANJEU **le 26 novembre** pour sensibiliser les élèves au danger Internet. **Le 12 mai**, une prévention sur le cyber harcèlement sera proposée.



3/4

Toutes les classes participeront à un projet commun sur le thème de l'astronomie. Ce projet se déroulera **du 13 au 17 juin 2022** pour un coût total de 2 756€ soit 15,23€ par enfant.

- Bertrand MILTEAU, Animateur Scientifique diplômé, interviendra dans chaque classe en proposant des animations avec manipulations et expérimentations en fonction des thèmes choisis par chaque enseignant (alternance jour/nuit, rotation de la terre, saisons, lunaison, répartition des planètes solides et gazeuses...). Chaque classe abordera 1 notion sur 1 demi-journée et bénéficiera d'une séance de planétarium pour compléter les notions travaillées en classe.
- Deux veillées aux étoiles sont également prévues.
- Une partie sera financée par la coopérative scolaire et une participation financière sera demandée à la municipalité et à l'association des parents d'élèves.

S'est posé la question du lieu d'installation du planétarium. Les anciennes classes sur le site Maurice Genevoix ne sont plus disponibles.

Des classes bénéficient également d'interventions sportives avec l'Association Sportive Chouzy/Onzain.

#### **4) Travaux et investissements**

La réfection de la cour doit être sérieusement envisagée. Les déformations du sol entraînent de nombreuses chutes.

M. ARNOULT a précisé que la réflexion avait été entamée (réfection de la cour et du préau et éventuel achat d'une parcelle de terrain).

La nouvelle cour de récréation de l'école Raphaël-Périé où s'articulent des zones calmes, de dépenses physiques et de nature a été citée en exemple.

2 TBI arrivent en fin de vie. Nous espérons que les PC budgétisés permettront de donner un second souffle en attendant leur remplacement.

#### **5) Carte scolaire, prévision des effectifs pour la rentrée 2020 et organisation pédagogique envisagée**

A la rentrée prochaine, 29 nouveaux CP devraient être scolarisés dans notre établissement.

En contrepartie, 29 CM2 nous quitteront en fin d'année.

Nous avons actuellement, 181 élèves scolarisés. Nous devrions donc avoir 184 élèves l'année prochaine en comptant les 3 nouvelles inscriptions sur le dispositif ULIS.

La 8<sup>e</sup> classe devrait être conservée l'année prochaine.

#### **6) AAPEO**

- *Serait-il possible d'avoir un bilan des sorties prévues sur cette fin d'année et des éventuels besoins de subvention de l'AAPEO ?*

Nous avons répondu à cette question au point 3.

Nous remercions à ce titre l'AAPEO pour son soutien financier.

- *A-t-on déjà une idée de l'organisation de la kermesse de fin d'année ?*

La maternelle voudrait organiser cette kermesse le matin. L'élémentaire conserverait l'après-midi. L'AAPEO aimerait donc créer un lien entre les 2 manifestations en organisant une restauration sur le temps du midi. Afin de sécuriser les lieux, l'AAPEO demande si la route peut être bloquée à la circulation.

Mme GUESDON précise que cette décision appartient au conseil départemental puisque la rue de la Justice est une route départementale.



L'AAPEO a demandé si les enseignants étaient toujours volontaires pour organiser lors de cette manifestation un évènement avec les élèves et s'ils étaient toujours partants pour aider à la tenue des stands. Les enseignants restent d'accord sur le principe.

4/4

## **7) Questions des représentants des parents d'élèves**

- Des sorties à la piscine sont-elles prévues ?  
Oui les sorties à la piscine sont à nouveau autorisées.
  
- Est-il souhaitable de noter le comportement des élèves et de l'afficher à toute la classe ?  
Cette question est une question d'ordre pédagogique. Elle ne peut être traitée lors d'un conseil d'école. Ces choix pédagogiques appartiennent à l'enseignant. Si un parent rencontre une quelconque difficulté, il lui est demandé de se rapprocher directement de l'enseignant pour en débattre.
  
- Bravo au scolaire et au périscolaire d'avoir traversé la période de décembre-janvier (COVID) en maintenant l'accueil et les activités de qualité.  
Nous remercions, à notre tour, les parents qui ont été conciliants et qui ont pu garder leurs enfants lorsque les remplacements n'étaient pas possibles.
  
- Est-il possible de clarifier les règles concernant les devoirs à la maison (pas d'exercice à rendre) ? Et de faire en sorte d'éviter les devoirs donnés le jour pour le lendemain ?  
Les textes précisent que les devoirs écrits ne sont pas autorisés à la maison. Cependant, pour les raisons suivantes, il peut parfois y avoir des devoirs écrits pour :
  - préparer les enfants au travail écrit donné par les professeurs du collège
  - permettre aux parents de mieux évaluer les compétences, les capacités de leur enfant
  - permettre aux parents de s'investir dans la scolarité de leur enfant
  - permettre aux élèves de fixer certaines notions (exercices de réinvestissement)
  - assurer un travail de qualité lorsque les enfants sont en distanciel.En ce qui concerne les devoirs, il faut savoir que la progression journalière estimée par l'enseignant n'est pas toujours en corrélation avec la progression réelle de la classe. Il est alors difficile d'anticiper.

## **8) Définition de la date du 3<sup>ème</sup> conseil d'école :**

Le prochain conseil d'école aura lieu le 7 Juin 2022.  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Fait à Veuzain-sur-Loire, le 25 mars 2022.

Le directeur de l'école élémentaire,

  
David Barré.